



Commission permanente d'avril 2012 :

Hôtel de Région à Nantes - Lundi 2 avril 2012

Rencontre presse en présence de

Jacques Auxiette, président de la Région, **Christophe Clergeau**, 1^{er} vice-président de la Région, **Jean-Philippe Magnen**, Vice-président en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et des métiers de demain et **Philippe Denis**, conseiller régional, président de la Commission régionale de suivi des aides publiques régionales.

DOSSIER DE PRESSE

Communiqué de presse p.2 et 3

Principales décisions par commission p. 4 à 9

Tableau budgétaire de la Commission permanente. p. 10 à 12

CONTACT PRESSE

Laurence Guimard : 02 28 20 60 61 – 06 83 50 10 83
Laurence.guimard@paysdelaloire.fr

Nantes, le 2 avril 2012



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commission permanente d'avril 2012 : focus sur l'action régionale en matière de conditionnalité des aides économiques

Vote d'une Charte annoncée dans le Plan de lutte contre la crise et
d'accompagnement des mutations

La Commission permanente du Conseil régional, réunie le 2 avril 2012 sous la présidence de Jacques Auxiette, a voté un montant total de crédits de plus de 101 M€, dont une enveloppe de plus de 62 M€ pour le secteur de l'économie et de l'innovation : l'occasion de s'arrêter, dans le contexte que nous connaissons, sur la nouvelle Charte régionale sur la conditionnalité et le progrès entre la Région et les entreprises, votée également lors de cette Commission permanente.

Une charte de conditionnalité et des contrats de progrès pour renforcer la responsabilité sociale et environnementale des entreprises

« Dans un monde qui bouge, nous devons, chacun à notre niveau, trouver des réponses pour inventer, concevoir, produire, consommer, échanger mieux, plus intelligemment, durablement. L'action de la majorité se fonde sur une ambition productive forte tout en se donnant les moyens de la déployer dans un contexte de mutations écologiques et technologiques inédites. Certes, il faut rester compétitif, ne pas être immobile. Encore faut-il ne pas se tromper de chemin ! La compétitivité ne doit pas être synonyme de moins de règles, moins de salaires, moins de droits sociaux, moins d'investissements pour le futur. A cette vision de l'hyper-concurrence, nous opposons la compétitivité-innovation et la bonne performance ». Jacques Auxiette.

Le sens de la politique de conditionnalité des aides

Cette Charte de conditionnalité des aides permet d'inciter les entreprises bénéficiaires d'une aide régionale à mieux prendre en compte les préoccupations sociales et environnementales, mais aussi la lutte contre les discriminations. « En soumettant ainsi nos aides à conditions, nous faisons avancer ces sujets, en cohérence avec notre projet politique et toutes les entreprises bénéficiaires d'une aide régionale concourent à cet objectif ». Jean-Philippe Magnen, Vice-président en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et des métiers de demain ... Cela permet également de favoriser la bonne gestion des fonds publics.

Un dispositif incitatif et progressif

La logique à l'œuvre est une logique incitative qui mise avant tout sur la capacité d'initiative de l'entreprise à mettre en place des actions concourant à sa responsabilité sociale et environnementale.

Le dispositif se veut aussi progressif : l'ensemble des entreprises bénéficiaires d'une aide régionale devra signer une charte portant sur un premier niveau d'engagement.

Il est en revanche demandé aux entreprises qui bénéficient d'une aide d'un montant supérieur à 100 000 € par an ou 200 000 sur 3 ans, de s'engager plus fortement en signant un contrat de progrès élaboré pour chaque entreprise au terme d'un dialogue avec la Région, qui fera l'objet d'un accompagnement et d'un suivi spécifique.

Un principe que nous allons étendre progressivement

L'objectif de la région est d'étendre progressivement la conditionnalité à l'ensemble des politiques publiques régionales. Des réflexions sont en cours, politique par politique, en concertation avec les acteurs concernés. « *Nous avons beaucoup débattu avec les partenaires sociaux ainsi que les représentants des entreprises. Cela n'a pas toujours été facile, mais toujours dans un climat constructif. Avec ces dispositions, la Région impose des critères nouveaux pour ses aides aux entreprises car l'argent public doit soutenir prioritairement celles qui jouent le jeu de la conditionnalité environnementale et sociale* » explique Philippe Denis, Conseiller régional, président de la Commission régionale d'évaluation et de suivi des aides publiques régionales (CRESA). Cette extension de la conditionnalité des aides se fera en effet sous l'égide de la CRESA, installée en mai 2009, qui participe également de la transparence dans la gestion des fonds publics et du contrat de confiance conclu avec les ligériens.

4 thématiques prioritaires :

- Le développement quantitatif et qualitatif de l'emploi et de la formation professionnelle
- La promotion de l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations
- La responsabilité de l'entreprise à l'égard des acteurs de son environnement économique et territorial
- La préservation des ressources et la maîtrise de son impact sur l'environnement

Chaque entreprise concernée par la signature d'un contrat de progrès est invitée, dans le cadre d'un dialogue avec la Région, à retenir au moins deux de ces thématiques. Pour les thématiques choisies, l'entreprise fournit les éléments de diagnostic relatifs à sa situation initiale, définit ses objectifs et son plan d'action.

Le contrat de progrès s'applique à tous les dossiers de demandes d'aides à compter du 3 avril 2012

Types d'aides concernées :

- Abonnement prime à l'aménagement du territoire
- Aide à la finalité régionale
- Opération de recherche et développement
- Aides de minimis
- Soutien à l'investissement et à l'emploi
- Opérations de recherche et développement
- Opérations agro-alimentaires diverses
- Création d'équipements structurants
- Volet filières stratégiques
- Fonds de co-investissement IDEE
- Prêt régional de développement de l'emploi

Le +

La Région s'engage à accompagner les engagements de progrès souscrits par l'entreprise en mobilisant les dispositifs et financements régionaux pertinents. Ainsi, en fonction des besoins de l'entreprise, la Région pourra étudier des aides complémentaires en matière de formation professionnelle (financement du plan de formation, prestation d'amélioration des conditions de travail) ou d'action économique (aide au conseil, accompagnement stratégique).

Commission permanente d'avril 2012

Relevé des principales décisions

Le Pacte régional pour l'emploi des jeunes : la mobilisation régionale...

Plus que toute autre catégorie de la population française, les jeunes subissent durement les effets de la crise économique actuelle. « *Nous ne pouvons plus nous satisfaire de cet état de fait, d'une jeunesse - notre avenir - qui vit « plus mal » que la génération précédente !* », déclarait ainsi Jacques AUXIETTE lors de ses vœux.

Face à ce constat, une réponse d'urgence et d'envergure s'impose. Le Pacte pour l'emploi des jeunes représente cette réponse en Pays de la Loire. Il repose sur la mobilisation et l'engagement de tous les partenaires. Il traduira un vouloir « Faire ensemble », y compris avec les jeunes, pour atteindre **trois objectifs** : faire évoluer l'offre de formation initiale et continue en tenant mieux compte des besoins, améliorer les conditions de l'accompagnement des jeunes vers l'accès à l'emploi et enfin favoriser le maintien des jeunes dans des emplois stables et inciter les entreprises à en créer.

Ce 1^{er} plan d'actions comprend le lancement d'une concertation des acteurs et des partenaires décidés à agir ensemble, notamment dans le cadre de la Charte régionale de démocratie sociale. Il comprend aussi la mise en œuvre, à l'initiative du Conseil régional des Pays de la Loire, de **7 mesures concrètes** (aide financière aux lycéens professionnels, augmentation du nombre de place en apprentissage et dans les formations sanitaires, parrainage,...) **qui bénéficieront à près de 18 000 jeunes, dont 6 500 dès la rentrée 2012.**

Les crédits complémentaires nécessaires seront inscrits lors du Budget supplémentaire 2012 qui sera discuté les 25 et 26 juin prochains.

Ce pacte régional pour l'emploi des jeunes fera l'objet d'une **conférence de presse spécifique en avril 2012.**

① Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation

61,93 M€

Dinamic Entreprises voit plus large

Lancé en février 2007, le dispositif Dinamic Entreprises évolue. Son objectif reste le même : mettre les outils et les méthodologies les plus pertinentes à disposition des entreprises pour renforcer leur compétitivité et les accompagner sur 9 à 12 mois via du conseil et de la formation.

Un champ d'action qui s'élargit

Jusqu'alors limité à l'industrie de production et aux services associés, il s'ouvre aujourd'hui à l'ensemble du secteur industriel (y compris le conditionnement, le transport, l'industrie agroalimentaire), ainsi qu'au bâtiment, au tourisme, à l'économie sociale et solidaire, et plus globalement aux services, à quelques exceptions près (professions libérales, banques, assurances,...). Il concerne aussi désormais les entreprises de moins de 250 salariés situés en région qui font partie d'un groupe plus important. Un diagnostic RH systématique et des liens plus étroits avec les Opca (organismes paritaires collecteurs agréés) pour le volet formation vont permettre de renforcer la prise en compte des ressources humaines de l'entreprise. Enfin, Dinamic inclut deux nouveaux axes de travail : la RSE (Responsabilité sociale des entreprises) et le design.

Depuis son lancement, plus de 630 sociétés en ont bénéficié et 700 parcours ont été engagés. Géré par la Chambre de commerce et d'industrie Région Pays de la Loire, son budget s'élève à 4,277 M€ pour l'année 2012 dont 721 050 € financés par la Région.

L'innovation, l'affaire de tous

En lançant le Fonds Pays de la Loire Territoires d'Innovation, la Région et Oséo poussent les feux de l'innovation en région. Cette nouvelle boîte à outils est destinée à apporter un soutien financier aux porteurs d'innovation à chaque étape du processus, de l'idée à sa concrétisation et valorisation sur le marché. Le fonds intervient sous forme de subvention, d'avance remboursable ou de prêt à taux zéro, selon les cas. Il est doté initialement de 6 M€ par an dont 3 M€ de la Région (pour en savoir plus : www.territoires-innovation.paysdelaloire.fr)

47 M€ pour Technocampus Océan : c'est parti !

La construction de la Plateforme régionale d'innovation Technocampus Océan va pouvoir commencer, sous maîtrise d'ouvrage régionale : l'enveloppe de 47 M€ inscrite au Budget primitif 2012 est votée aujourd'hui. Il s'agira de l'une des plateformes de l'IRT Jules Verne dédiée aux grands enjeux technologiques des filières navales et EMR (énergies marines renouvelables). Elle sera implantée sur le campus principal de l'IRT à Bouguenais, près de Nantes, et a vocation à accueillir à terme près de 300 acteurs issus du monde académique et du secteur industriel. Livraison de la 1^{ère} phase : 1^{er} trimestre 2014 pour accueillir les équipes de DCNS Research.

Soutien à l'électronique de demain

Porté par l'entreprise Tronico (85), le projet collaboratif DG2HT2 est le premier labellisé par le pôle de compétitivité SE2E (dédié aux réseaux électriques intelligents) et financé au titre du Fonds unique interministériel (FUI). Novateur et stratégique, il a pour objectif d'étudier et de développer un ensemble de briques technologiques de l'électronique haute température de demain, susceptibles d'être utilisées dans les véhicules électriques, les centrales photovoltaïques ou éoliennes. La Région le soutient à hauteur de 424 876 €.

Navale : aide à la diversification

Réputée dans l'industrie navale, la société STX France Cabins de Montoir-de-Bretagne (44) a choisi de se diversifier pour compenser la baisse de son carnet de commandes. Elle veut développer des solutions innovantes de modules d'habitation préfabriqués à forte valeur ajoutée avec l'ambition de créer 50 nouveaux emplois à l'horizon 2014. Pour l'heure, elle doit se doter d'un nouveau site industriel de 20 000 m² couverts et 30 000 m² de surface de stockage, sur la zone industrielle de Brais à Saint-Nazaire. Un projet qu'accompagne la Région à hauteur de 80 000 € en abondant la PAT (Prime d'aménagement du territoire) versée par l'Etat.

Agriculture durable : la recherche appliquée s'organise

24 projets portant sur différentes filières agricoles (lait, aviculture...) conventionnelles et agro-biologiques ont été retenus à l'issue du second appel à projets relatif à la recherche appliquée et à l'expérimentation agricole lancé par la Région. L'objectif est de favoriser le progrès et le développement d'une agriculture durable. Montant total des subventions accordées : 1 669 000 €

Prêt régional de redéploiement industriel : 3 nouveaux prêts accordés

Mis en place en 2009 pour faire face à la crise, les P2RI, les Prêts régionaux de redéploiement industriel, ont été prolongés en réponse à une conjoncture encore difficile. Trois nouveaux prêts viennent d'être ainsi accordés : deux d'un montant de 350 000 € dont 87 500 € d'avance remboursable de la Région à CTN industries à Bouguenais (réalisation d'appareils chaudronnés) et Alumarine (nautisme) à Couëron, et un troisième de 200 000 € dont 50 000 € de la Région à Loire-Océan Armatures à Saint-Aignan de Grandlieu.

Capital Scop : trois projets acceptés

Pas toujours facile de mobiliser des fonds pour réunir le capital lors de la création d'une Scop (Société coopérative et participative) ou d'une Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). C'est pourquoi, la Région a créé Capital Scop. Son principe : apporter aux associés-coopérateurs l'équivalent de la somme qu'ils apportent, dans la limite de 5 000 € chacun. 3 projets nantais ont ainsi été soutenus, deux dans le domaine de la protection de l'environnement et un dans celui de la formation. Ils devraient générer à terme six emplois.

Programme régional pour les filières artisanales

Les emplois de l'artisanat sont ancrés sur tout le territoire et sont non délocalisables. Le secteur est donc une priorité. En 2010-2011, la Région et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) ont accompagné 2300 TPE (Très Petites Entreprises) artisanales avec un soutien régional de 2,2 M€. Ce partenariat vient d'être reconduit avec une nouvelle aide de la Région de 1,1 M€ pour 2012 et le souhait de privilégier une approche par « filières artisanales ».

La Région finance également les investissements des artisans à travers les ORAC. 784 projets de modernisation ont été financés sur la période 2004-2011 pour 1,7 M€.

L'accès au crédit bancaire des TPE artisanales est enfin un enjeu fort dans le contexte de crise : la Région répond en apportant son financement aux Fonds de garantie de la SIAGI (450 000 €) et de la SOCAMA (200 000 €), organismes spécialisés dans le financement des entreprises artisanales. L'intervention de la Région en abondement de ces Fonds permet de répondre aux problèmes de trésorerie des TPE artisanales en apportant une garantie aux crédits à court terme.

Saint-Jean-de-Monts, la station de demain

La station de Saint-Jean-de-Monts veut réinventer son modèle de développement économique. Pour cela, elle a engagé une réflexion dans le cadre d'une Plateforme régionale d'innovation, baptisée " Station de demain, Saint-Jean-de-Monts - territoire d'innovation". Elle souhaite se positionner comme un laboratoire pilote dont les projets innovants pourraient accompagner d'autres stations ou territoires. Une initiative soutenue par la Région à hauteur de 250 000 €.

② Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales

0,578 M€

Les aides pour agir là-bas - Monique Rabin, Vice-présidente en charge de la stratégie européenne et internationale et des coopérations interrégionales

" Soutenir les associations des Pays de la Loire qui agissent concrètement pour le développement des pays du Sud, c'est l'esprit du Frasicod Là-bas. Six nouveaux dossiers vont désormais bénéficier de ce dispositif qui a fait ses preuves. Parmi eux, citons le projet de construction d'une coopérative agricole de production de jus de raisin mené en Palestine grâce à France Palestine solidarité. Nous sommes aussi attentifs à soutenir les actions déjà engagées : ainsi trois projets en cours à Madagascar et au Sénégal vont être poursuivis. Au total, notre engagement s'élève à 207 104 €."

Projets exemplaires avec le Burundi

Promouvoir la musique et les artistes burundais auprès des jeunes, c'est dans cet objectif que va être lancée la nouvelle radio burundaise RFM. Une subvention de 25 000 € va permettre à Radio Sans Frontières de concrétiser rapidement ce projet porté par l'association ligérienne Radio sans frontière (72) en lien avec l'association burundaise Menya Media.

Des programmes pour les jeunes et en matière environnementale

Par ailleurs, 25 664 € sont attribués à l'UFR Staps de l'Université de Nantes pour qu'elle poursuive l'été prochain à Bujumbura son programme "Jeunesse et éducation citoyenne sport et culture" lancé en 2009. A travers la pratique de différents sports et des ateliers autour de la citoyenneté, l'objectif est de consolider la paix tout en favorisant l'intégration sociale des filles et des handicapés. 4 000 jeunes seront concernés par ces actions menées par des animateurs burundais, des étudiants ligériens en Staps, l'Association des cadres sportifs et professeurs d'éducation physique (Acaspe), l'association Sport sans frontières ainsi que le ministère de la Jeunesse des sports et de la culture burundais.

Enfin, la Région des Pays de la Loire appuie les autorités burundaises afin d'inscrire le lac Tanganyika au patrimoine mondial de l'Unesco. Une subvention de 45 000 € est accordée au syndicat mixte Mission Val de Loire qui apportera un soutien technique et méthodologique au Burundi.

Le chiffre clé : 50 000 €

C'est le montant de la subvention accordée au Fonds solidarité sida Afrique. Dépistage, prévention, traitement, soutien : l'association travaille avec les associations locales pour des actions au plus près du terrain et de la population.

C'est également le montant de l'aide d'urgence pour la Syrie adoptée lors de cette Commission permanente : devant la situation tragique pour la situation syrienne, la région des Pays de la Loire a souhaité apporter un soutien aux ONG qui travaillent quotidiennement auprès des victimes du régime du président syrien.

③ Emploi, formation professionnelle, métiers de demain

2,88 M€

Mobilisation générale pour l'emploi

Les collectivités locales ne peuvent pas faire face, seules, à la crise économique. La Région l'a très bien compris et compte faire appel à toutes les compétences. Les partenaires sociaux sont des interlocuteurs privilégiés. Ensemble, ils se mobilisent, dans un dialogue constructif, vers un objectif commun : favoriser l'emploi durable.

À travers son Plan régional de lutte contre la crise et d'accompagnement des mutations adopté en novembre dernier, la Région a tout de suite affiché sa volonté de favoriser un dialogue régulier et direct avec les partenaires sociaux. Une charte régionale en faveur de la démocratie sociale a notamment été signée en ce sens le 9 février dernier. L'objectif est à la fois de les associer plus fortement à l'élaboration des politiques publiques régionales mais aussi d'enrichir leurs actions sur le territoire.

L'un des axes prioritaire est l'emploi. Pour faciliter l'implication des organisations syndicales et patronales dans des démarches partagées autour des politiques emploi-formation, la Région a mis en place un fonds de financement de leurs études et de leurs projets. L'une des premières initiatives soutenues, à hauteur de 30 000 €, est une étude sur la filière automobile ligérienne menée par l'Union régionale interprofessionnelle CFDT Pays de la Loire.

L'enjeu est de développer une démarche d'anticipation sur les perspectives économiques et d'emplois dans un secteur qui connaît de profondes mutations depuis plusieurs années. Cette étude va notamment impliquer, aux côtés de l'Institut automobile du Mans et du Pôle de compétitivité ID4CAR, des représentants du personnel d'une vingtaine d'entreprises.

Aider les hommes et les femmes à réussir leur vie professionnelle, c'est également contribuer à la qualité de l'emploi et au bien-être au travail. C'est pourquoi la Région souhaite favoriser l'amélioration des conditions de travail en promouvant au sein des entreprises les démarches innovantes en matière d'organisation du travail, de mobilisation des compétences et de gestion des âges. Elle a ainsi noué un partenariat avec l'Action régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (Aract Pays de la Loire) qu'elle soutient à hauteur de 175 000 €.

Préparer aujourd'hui les métiers de demain

Social, environnement... Ce sont dans ces secteurs que se trouvent les métiers de demain. Pour ne pas manquer ces opportunités, la Région veut encourager l'émergence d'actions de formation répondant à ces nouveaux besoins en compétences. Elle a lancé en 2011 un appel à la créativité auprès des organismes de formation. **12 formations aux métiers verts** ont vu le jour et sont financées à hauteur de plus de 800 K€ par an. Deux nouvelles promotions viennent d'être reconduites : vendeur bio par le Greta du Choletais (45 000 €) et coordinateur du recyclage industriel par l'Icam à Carquefou (37 000 €). La Région lance également une consultation pour des formations aux métiers du lien social (allant de l'animation /sport à la culture en passant par l'aide aux personnes).

Favoriser l'accès à la qualification de tous

La Région poursuit son action en faveur de l'accès des demandeurs d'emploi à la qualification. Un effort accru est mené en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi : jeunes et publics en insertion. La Région a ainsi développé en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique et l'Opca Uniformation une action conjuguant mise en situation de travail et temps de formation fondée sur une pédagogie active et participative. Elle a pour cadre un chantier d'insertion de l'association Acces Reagis, à Prinquiau en partenariat avec Inserzet à Pornic et Aire à Blain. En 2011, 200 personnes ont été accompagnées : 85 % ont validé un projet professionnel et 55 % ont trouvé un emploi. Le budget pour un effectif de 260 personnes s'élève à 330 000 €, dont 70 000 € financés par la Région.

④ Solidarités, santé, égalité des droits

1,64 M€

Opération rénovation !

Les petites économies sont encore plus importantes pour les petits budgets. 72 logements sociaux de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Sarthe vont donc bénéficier de travaux de réhabilitation thermique. La participation de la Région s'élève à 288 000 €.

Au Mans, c'est le quartier Ronceray-Glonnières qui va faire peau neuve avec des travaux d'aménagement des espaces publics de la rue de Laigné et de l'avenue Géneslay. Chiffré à plus de 2,7 M€, le chantier s'inscrit dans le programme de rénovation urbaine des quartiers défavorisés et sera financé par la Région à près de 30 %.

Jeunesse et sexualité : mieux vaut prévenir...

L'une des priorités de la politique santé de la Région est de développer la prévention, notamment à destination des publics jeunes. A cet effet, un Pass prévention/contraception, conçu spécialement pour les lycéens et apprentis sera lancé à la prochaine rentrée.

Le Baromètre santé jeunes régional 2010 note plusieurs points d'amélioration en matière de comportements des jeunes face à la santé sexuelle. Certaines tendances demeurent préoccupantes (augmentation chez les 15-20 ans du recours à la contraception d'urgence et l'Interruption Volontaire de Grossesse, banalisation des infections sexuellement transmissibles). Ceci prouve la nécessité de mieux informer et accompagner ces jeunes, notamment dans le domaine de la contraception.

...et faciliter un suivi médical complet

Consultations médicales, analyses, obtention de contraceptifs... Le nouveau Pass prévention/contraception, qui sera disponible dès la rentrée 2012, repose notamment sur la mise à disposition d'un chéquier comprenant des coupons permettant aux 15-25 ans d'accéder à un suivi médical complet de manière anonyme et gratuite. Nouvelle "brique" du Pack 15-30 destiné aux jeunes, le dispositif est financé par la Région. Celle-ci s'engage à rembourser directement les professionnels de santé. Et elle prend d'ores et déjà à sa charge les 70 000 € de dépenses liées à la gestion et au suivi de cette opération.

Par ailleurs, le programme régional de prévention relatif à la santé sexuelle a aussi été renforcé avec une enveloppe supplémentaire de 50 000 €. Le Mouvement français pour le planning familial (MFPF) s'est vu accorder, quant à lui, une subvention de plus de 36 000 € afin de mettre en place un dispositif mobile d'accès à la santé sexuelle.

Discriminations, non !

La Région œuvre au quotidien pour lutter contre toutes les formes de discriminations. D'abord en soutenant des associations comme l'Union régionale et le réseau des Centres d'informations des droits des femmes et des familles (CIDFF), accompagnés à hauteur de 104 000 € par la Région dans leurs projets pour faire respecter l'égalité des sexes.

Afin de renforcer le travail de terrain, le Conseil régional a lancé les nouveaux Emplois de solidarité, qui font suite aux Emplois tremplins. 126 000 € sont ainsi affectés à deux nouveaux recrutements dans le cadre de ce dispositif. Enfin, 15 000 € sont alloués à l'animation de l'agenda 22 de la Région qui vise à assurer l'égalité des droits des personnes en situation de handicap et sera opérationnel début 2013.

⑤ Infrastructures, transports et déplacements

0,8 M€

La Loire à vélo... et en train !

L'été dernier, les Régions Centre et Pays de la Loire ont lancé une expérimentation sur la ligne ferroviaire Interloire entre Orléans et Nantes (Le Croisic). Dans le cadre de l'opération "La Loire à Vélo", les voyageurs pouvaient en effet bénéficier d'un service d'embarquement, de transport et de débarquement de leurs deux-roues. Un vrai succès, puisque 1 358 vélos ont été transportés en deux mois. Pour la deuxième édition, à la demande des deux Régions, la SNCF va améliorer les fourgons ferroviaires dédiés au transport des vélos, entre autres en augmentant leur capacité de transport (40 vélos contre 16 l'année dernière). L'investissement chiffré à 748 000 € est assumé à parts égales par les deux Régions. Pour l'été 2012, le service sera gratuit, moyennant un titre de transport valide.

Les pôles d'échanges multimodaux fleurissent

La Roche-sur-Yon, Redon et Ancenis : voici trois villes, parmi d'autres, des Pays de la Loire ou en limite de frontière administrative, qui construisent ou améliorent leur pôle d'échanges multimodal. Carrefour des différents transports en commun au cœur d'un quartier stratégique, ces "hubs" structurent le tissu urbain mais demandent des investissements importants qui doivent être programmés. Plusieurs accords viennent d'être conclus entre le Conseil régional et les partenaires concernés (communes, départements, SNCF,

RFF,...) concernant les chantiers à venir.

Un lifting pour la halte ferroviaire de Penhoët (44)

Confort minimaliste et apparence dégradée, la halte de Penhoët ne donne pas la meilleure image de la ville et des infrastructures ferroviaires. Sur la base du projet européen Citizens rail, la Région, en partenariat avec Réseau Ferré de France a donc conclu une convention avec l'école de design de Nantes au travers de laquelle 18 étudiants de troisième année en design d'espace et leurs enseignants proposeront des projets de relooking. Une initiative atypique et innovante que la Région soutient à travers une subvention de 10 000 €.

🕒 Aménagement du territoire et environnement

4,9 M€

Maison de l'estuaire, la suite - Jean-Pierre Le Scornet, Vice-président en charge de l'aménagement et des contrats de territoires

« Le site de l'ancienne usine élévatoire au Petit Maroc à Saint-Nazaire accueillera le Centre d'interprétation et de valorisation de l'estuaire de la Loire. Le projet culturel et scientifique de cette future Maison de l'Estuaire est calé. En partenariat avec la Ville de Saint-Nazaire et le Grand Port Maritime Nantes - Saint-Nazaire, la Région mène les études de programmation immobilière. Elles permettront de lancer le concours de maîtrise d'œuvre. 500 000 € sont affectés à ce programme en plus des 150 000 € déjà prévus ».

Economies d'énergie pour 1 480 familles - Emmanuelle Bouchaud, Vice-présidente, en charge de l'énergie

" Permettre aux particuliers de financer les travaux nécessaires à la réduction de leur consommation énergétique, c'est l'enjeu du dispositif d'Aide régionale aux économies d'énergie des particuliers (AREEP sociale). Avec 53 nouveaux dossiers représentant 339 091 € de subventions, 7,8 M€ auront bénéficié à 1 480 familles sur critères sociaux. Ces aides correspondent à 30 M€ de travaux. Elles auront permis en moyenne d'améliorer de 55% les performances énergétiques de chaque habitation et de diminuer de 5 579 tonnes les rejets de CO2 dans l'atmosphère."

Coup de pouce aux études stratégiques

Elaboration d'un plan climat énergie, révision d'un schéma de cohérence territoriale... Voici quelques unes des études lancées par 13 territoires des Pays de la Loire. Structurantes et ambitieuses pour chacun d'entre eux, ces études vont bénéficier de soutiens régionaux via le Fres (Fonds régional d'études stratégiques) pour un montant total de 363 721 €.

Partenariats autour de la biodiversité

LPO, Fédération régionale des chasseurs, Conservatoire du littoral... 8 organismes, chefs de file dans leur spécialité (forêt, littoral, faune, etc) contribuent à la mise en œuvre et au suivi du plan régional d'actions en faveur de la biodiversité. Afin de poursuivre et d'évaluer l'action menée jusqu'à ce jour, les partenariats conclus précédemment sont renouvelés pour un montant de 558 669 €. De plus, 51 000 € sont attribués au Graine (Groupe régional d'animation et d'information à la nature et à l'environnement) afin de poursuivre des actions de sensibilisation à la biodiversité.

Dessaler l'eau de mer ?

Malgré des économies d'eau, l'optimisation des transferts et des ressources souterraines, il manquerait encore 4 millions de m³ d'eau potable en Vendée en 2025. Le Département étudie donc avec Vendée eau et le Sydev la faisabilité technique, juridique, financière, énergétique et environnementale d'une usine de dessalement de l'eau de mer. D'un coût de 106 958 €, l'étude est cofinancée par la Région et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 42 783 € chacun.

🕒 Culture, Sports, Jeunesse et Education Populaire

8,2 M€

Les cinémas au cœur de la vie culturelle de proximité - Alain Gralpois, Vice-président en charge de la culture et des sports

"La numérisation des salles de cinéma a un double enjeu : maintenir le maillage dense du territoire et développer l'offre cinématographique grâce aux évolutions permises par le numérique. Aussi, au titre d'une politique culturelle de proximité, la Région a-t-elle décidé de soutenir la numérisation des salles. Nous avons voté lors de cette commission permanente une nouvelle subvention de 152 950 € au profit de treize salles ligériennes, en complément des aides du Centre national du cinéma et de l'image animée, ainsi que des autres collectivités locales."

Le rendez-vous : Septembre 2013

Porté par trois compagnies des Pays de la Loire (David Rolland Chorégraphie), de Poitou-Charentes (Les Passagers) et du Centre (Marouchka), "stationnement(s) autorisé(s)" prépare sa deuxième édition. Ce projet de rencontres chorégraphiques se déroulera cette année à Fontevraud. Subvention de la Région : 12 500 €.

Bienvenue aux écrivains

Les résidences d'écrivains permettent de valoriser la création littéraire et favoriser les échanges avec les publics, jeunes et adultes. C'est pourquoi, la Région accompagne cette année pour un montant de 101 000 €, 15 structures menant des actions de sensibilisation à la lecture et à la littérature contemporaine, en particulier dans des zones rurales ou des villes moyennes.

Patrimoine : nouvel appel à projets pour les jeunes

Culture et patrimoine, supports privilégiés au service de l'émancipation individuelle des jeunes. C'est de ce constat qu'est né le nouvel appel à projets 2012 « Appropriation du patrimoine par les jeunes », ouvert aux collectivités locales et au monde associatif. Les dossiers de candidature doivent être déposés par les porteurs de projets avant le 31 mai prochain, pour une décision de financement lors de la Commission permanente du 9 juillet 2012.

Hellfest : une aide régionale de 20 000 €

Parmi les 31 manifestations culturelles de rayonnement régional dans les domaines de la musique, du théâtre, de la danse et des arts de la rue accompagnées dans le cadre de cette Commission permanente (pour 726 100 €), à noter l'aide de 20 000 € attribuée au Festival Hellfest à Clisson dont le rayonnement est désormais national et international.

③ Education et Apprentissage

20,2 M€

Un nouveau gymnase à Clisson

La ville de Clisson, où ouvrira à la rentrée 2013 le nouveau lycée du Sud Loire de 920 places, va également se doter d'un nouveau gymnase, les infrastructures sportives actuelles étant déjà saturées. Le lieu sera ouvert aux lycéens et apprentis mais aussi aux activités sportives proposées par les clubs du territoire. La Région accompagne cette initiative via le Plan d'investissement régional des lycées pour la pratique de l'éducation physique et sportive par les scolaires (1,2 M€) et dans le cadre du Contrat territorial unique (0,5 M€).

Accompagner les projets des jeunes

Coiffure, accessoires en chocolat et maquillages inspirés de l'art mexicain : voici le détonnant cocktail proposé par des apprentis à l'occasion de La Solidaire du chocolat, course transatlantique à la voile entre Nantes et le Mexique. Ce projet aussi original que gourmand est à l'origine d'une collaboration entre le CFA coiffure et esthétique 44 et les apprentis pâtisseries du Cifam (site de Saint-Nazaire). Un bon exemple des actions éducatives soutenues par la Région dans l'enseignement secondaire et pour lesquelles près de 575 000 € ont été accordés.

CFA : des formations pour le personnel

Le personnel des centres de formation d'apprentis (CFA) des Pays de la Loire bénéficie chaque année d'un programme régional de formation qui vise à renforcer les compétences des personnels des CFA en lien avec l'évolution des référentiels et des pratiques pédagogiques. Ce programme concerne aussi bien les enseignants / formateurs que les responsables pédagogiques ou encore les animateurs de centres de ressources.

Une contribution de 82 000 € a donc été accordée au GIP Carif-Oref de Nantes, pour sa mise en œuvre sur l'année scolaire 2011/2012. 285 000 € ont par ailleurs été engagés pour la rentrée prochaine afin de financer deux marchés publics portant sur l'un sur l'animation et le suivi de ce programme régional, pour le second sur les actions, de formation ayant trait à différentes thématiques.

TOTAL GENERAL

101,27 M€

Annexe : Tableau budgétaire de la Commission permanente d'avril 2012

L'ensemble des rapports sont disponibles sur CD-Rom sur simple demande

Commissions	Montant en €
① Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation.	61,93 M€
Alimentation et agriculture	3 362 975
Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	1 114 579
Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	371 866
Agriculture et développement durable	1 876 530
Développement industriel et innovation	3 433 248
Fonds d'appui à la performance industrielle et au parcours d'innovation des entreprises	1 476 050
Animation économique et expertises industrielles	96 128
Fonds d'appui à l'innovation, aux filières et à l'énergie	1 424 615
Fonds d'intervention territorial	411 722
Synapse	24 733
Prêt régional de redéploiement industriel	225 000
Economie de proximité et création d'entreprises	2 224 807
Aides à la création d'entreprises	255 000
Fonds de soutien à l'artisanat, aux métiers d'art et au commerce	1 621 800
Fonds de soutien aux entreprises de l'économie Sociale et Solidaire	343 507
Animation économique et expertises pour l'économie et la création d'entreprises	4 500
Pêche maritime et aquaculture	707 483
Pêche maritime	182 939
Aquaculture	169 441
Qualité et commercialisation des produits de la mer	247 888
Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	107 216
Tourisme	985 336
Aides aux entreprises et acteurs touristiques	609 988
Aménagement des itinéraires cyclables et sites publics touristiques	119 592
Tourisme social et associatif	255 756
PRI et développement technologique	47 906 193
PRI et développement technologique	47 906 193
Fonds d'investissement des Pays de la Loire	1 725 000
Renforcement des fonds propres des entreprises	1 500 000
Renforcement des fonds propres – avances remboursables	225 000
Recherche	1 263 898
Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	571 748
Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	470 000
Accueil de chercheurs, émergence, ouverture européenne et internationale	199 700
Rayonnement de la science et coordination scientifique	22 450
Enseignement supérieur	322 125
Fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante	52 000
Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	270 125

② Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales	0,628 M€
Relations Européennes	16 845
Information et sensibilisation européenne	13 845
Programmes européens de coopération	3 000
Relations Internationales	611 367
Actions de coopération décentralisée	186 263
Actions internationales hors coopération décentralisée	160 000
Aide humanitaire d'urgence	50 000
FRASICOD là-bas (Fonds régional d'aide et de solidarité internationale pour la coopération et le développement)	207 104
FRASICOD ici (Fonds régional d'aide et de solidarité internationale pour la coopération et le développement)	8 000
③ Emploi, formation professionnelle, métiers de demain	2,88 M€
Formation professionnelle continue	1 680 869
Accompagnement des parcours	69 695
Aides individuelles	32 174
Ingénierie de formation	25 000
Dépenses d'investissement	60 000
Offre de formation territorialisée	70 000
Expérimentation formation des détenus	32 500
Information et animation de réseaux	1 391 500
Emploi	1 198 250
Continuité professionnelle	993 250
Amélioration des conditions de travail	175 000
Démocratie sociale régionale - Etudes et projets	30 000
④ Finances, Personnel, Affaires Générales, travaux, communication et démocratie	0,75 M€
Charges de structure et de gestion	635 000
Etudes préalables	635 000
Démocratie et outils de politiques publiques	121 150
FRIEP	8 650
Initiatives de proximité	112 500
⑤ Solidarités, santé, égalité des droits	1,64 M€
Logement et cadre de vie	288 000
Habitat et logement social	288 000
Santé et qualité de vie	244 188
Santé publique	244 188
Solidarités humaines et dynamique sociale	1 109 399
Plan tremplin vers l'emploi	706 974
Lutte contre les discriminations/Promotion de l'égalité des droits	273 425
Autonomie des jeunes	3 000
Emplois et solidarités	126 000
⑥ Infrastructures, transports et déplacements	0,8 M€
Transports	809 150
Fonctionnement du réseau de transport régional	180 000

Modernisation du parc de matériel roulant régional	373 950
Point d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	247 700
Multimodalité et solutions innovantes	7 500
⑦ Aménagement du territoire et environnement	4,9 M€
Développement Territorial	866 520
Développement et animation des territoires	684 520
Observation régionale-Etudes et expertises	172 000
Information géographique régionale	10 000
Environnement	4 050 639
Préservation de la biodiversité et éducation à l'environnement	1 486 919
Axe Ligérien	688 753
Maîtrise de l'énergie	758 635
Gestion de l'eau dans les bassins versants	1 080 913
Déchets et qualité de l'air	35 419
⑧ Culture, Sports, Jeunesse et Education Populaire	8,2 M€
Action culturelle	3 702 020
Actions territoriales	444 566
Arts de la scène	2 554 454
Livres et lecture	343 000
Arts visuels	360 000
Patrimoine	1 088 995
Politique sportive régionale	2 010 225
Sport de haut niveau	715 605
Sport pour tous	1 294 620
Equipements structurants d'intérêt régional	1 242 900
Vie associative, Jeunesse et Citoyenneté - Jeunesse - Education populaire	158 550
⑨ Education et Apprentissage	20,2 M€
Enseignement secondaire	15 274 176
Fonctionnement des E.P.L.E.	34 986
Travaux dans les E.P.L.E.	10 545 416
Equipements des E.P.L.E.	2 304 027
Informatisation des lycées publics et privés	1 700 000
Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	131 874
Aides sociales	10 393
Actions éducatives	547 480
Apprentissage	4 914 857
Investissements	4 217 692
Olympiades	253 040
Actions éducatives	26 725
Ingénierie	367 000
Etudes et Promotion	50 400
TOTAL GENERAL	101,31 M€